

dossier **de presse**

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Visite inaugurale du
Collège Val d'Adour
de Grenade-sur-l'Adour

Jeudi 1^{er} septembre 2022

Sommaire

Le mot du Président	p. 1
Le collège Val d'Adour	p. 2
Investir dans les bâtiments pour de meilleures conditions d'accueil et d'enseignement	p. 6
Un engagement renforcé sur le numérique éducatif dans les collèges publics	p. 8
Un projet éducatif global ambitieux : éducation et sport, action sociale, culture et environnement.	p. 9
Cartographie des collèges publics landais	p. 16

Le mot de Xavier Fortinon, président du Conseil départemental

L'investissement du Département dans l'Éducation se concrétise par une action volontariste dans ses domaines de compétences – les collèges – mais aussi par un engagement affirmé au-delà des missions obligatoires, dans l'objectif de favoriser l'accès de tous à un service public de qualité.

En 2022-2023, dans un contexte encore marqué par l'impact de la COVID-19 et d'autres crises, le Département poursuivra des efforts en ce domaine, aux côtés de ses partenaires et de l'ensemble de la communauté éducative.

Cela se traduit notamment par la poursuite de la mise en œuvre du Programme Pluriannuel des Investissements 2021-2026, ainsi que par d'importants projets et soutiens. Pour ne citer que deux des plus emblématiques : l'opération « un collégien, un ordinateur portable » est reconduite et prolongée par de nouvelles orientations.

La gratuité des transports scolaires est renouvelée pour trois nouvelles années scolaires.

Le recours renforcé aux circuits courts dans le cadre de la restauration scolaire des collèges fera l'objet d'une attention particulière, avec l'objectif de préserver le pouvoir d'achat des familles.

Sur l'ensemble des sujets, le Département continuera de s'appuyer sur un travail collaboratif et de proximité avec l'ensemble des acteurs, et alors que l'évolution à la baisse des effectifs dans le 1^{er} degré se poursuit, il appelle l'État à maintenir et même renforcer les moyens qu'il affecte à l'école.



« À l'initiative de Xavier Fortinon, le président du Département des Landes, le collège d'Angresse, dans le sud des Landes, porte désormais le nom d'**Elisabeth et Robert Badinter**. À cette occasion, la philosophe et femme de lettres et l'ex-garde des Sceaux, principal artisan de l'abolition de la peine de mort en France, ont souhaité s'adresser aux élèves et à la communauté éducative.

Cliquez sur le qr code ci-contre pour visionner la vidéo d'Elisabeth et Robert Badinter délivrant un plaidoyer pour l'école républicaine. »

Dossier de presse



Le collège Val d'Adour de Grenade-sur-l'Adour

Direction :

Muriel Blanc

7 personnels techniques départementaux :

1 cuisinier responsable de production,
1 agent de maintenance,
5 agents d'entretien polyvalents.

Conseil d'administration :

Agathe Bourretière et Boris Vallaud représentent le Département

Secteur de recrutement du collège, défini par le Département :

Artassenx, Bascons, Borderes-et-Lamensans, Bretagne-de-Marsan, Castanet, Fargues, Grenade-sur-l'Adour, Larrivière, Maurrin, Montgaillard, Saint-Maurice-sur-l'Adour.

Des effectifs relativement stables depuis 5 ans :

- en 2021-2022 : 360 élèves, 14 divisions
- en 2022-2023 : 390 élèves environ

Il est à noter que les écoles maternelles et primaires sont accueillies au sein du service de restauration du collège.

Numérique éducatif

Depuis 2016, dans le cadre de l'opération «un collégien, un ordinateur portable» le collège bénéficie d'équipements informatiques mobiles (tablettes, selon le choix de l'établissement) pour les élèves de 5^e, ceux de 4^e et 3^e étant également dotés.

Démarche de développement durable

L'établissement s'engage dans une Démarche de Développement Durable (labelisé E3D). L'année 2022-2023 verra la réalisation d'un projet transversal, associant l'ensemble des disciplines et plus particulièrement l'éducation physique et sportive, avec un fil rouge d'activités de pleine nature pour les quatre niveaux du collège ainsi que le service de restauration scolaire.

L'action éducative sur le territoire mobilise de nombreux acteurs dont le Département, la Région (transports scolaires), l'Éducation Nationale, la commune, la Communauté de communes, les associations et plus largement la communauté éducative.

Dossier de presse

La restructuration du collège

La demi-pension du collège avait été rénovée en 2009.

L'établissement est constitué d'un corps de bâtiment en « T » (pour l'externat, les locaux relatifs à la vie scolaire et l'administration) avec deux ailes dont l'une date de 1974. L'autre aile a été reconstruite en 2001.

Un second groupe de bâtiments compose le collège : deux logements de fonction individuels construits en 2001.

Dans le cadre de son Programme Pluriannuel des Investissements (PPI) « collèges », le Département a réalisé une opération de restructuration et d'extension de l'établissement sur la base de 17 divisions (classes) correspondant à un maximum de 475 élèves.

Les objectifs étaient de :

- › Réaliser l'opération de restructuration et d'extension du collège selon un phasage qui permette le maintien de l'activité durant les travaux et cela en toute sécurité ;
- › Procéder à la rénovation technique, fonctionnelle et réglementaire de l'externat ;
- › Prendre en compte la mise aux normes fonctionnelle des espaces extérieurs élèves (préau, cour, accès collège, sanitaires élèves) ;
- › Mettre aux normes le collège notamment par rapport à l'accessibilité des personnes handicapées.
- › Des travaux de construction neuve ont été réalisés :
 - Extension (environ 300 m²) dans la cour, intégrant le CDI et une salle polyvalente reliée au bâtiment administratif par une coursive fermée ;
 - Réfection de l'entrée avec création d'un local vélo et d'un porche permettant l'abri des élèves à leur arrivée ;
 - Restructuration de la cour.

D'importantes interventions ont été réalisées sur les bâtiments existants :

- › Tout le second œuvre de l'externat partie ancienne RDC et R+1 a été repris (locaux et circulation) : sols, murs, faux-plafonds, électricité, éclairage, menuiseries intérieures, mise en conformité / vitrages entre circulation et classes ;
- › L'ensemble des menuiseries extérieures a été remplacé ;
- › Des brise-soleil ont été installés sur la façade ouest ;
- › Un remplacement de couverture en tuiles a été réalisé ;
- › La mise aux normes par rapport à l'accessibilité ;
- › Les chaudières ont été remplacées par des chaudières à condensation, le réseau de distribution du chauffage a été refait et adapté ;
- › Une centrale de traitement d'air a été installée pour les salles de classe.

L'opération de travaux, aujourd'hui achevée, a débuté en juillet 2020 pour un investissement de **4 640 000 € TTC**.

Suite aux travaux et la commune étant désormais éligible, le collège sera raccordé à la fibre d'ici la fin d'année 2022.



Dossier de presse

Architecte : DOS SANTOS Angeline Architecte Mandataire
Architecte Associé : IMBAUD Stéphanie
Bureau d'étude Fluide Électricité : LARBRE INGÉNIERIE
Bureau d'étude structure : IDC
Économiste : GCI
Bureau d'étude VRD : CAUROS
Organisation et pilotage chantier : CIAT
Bureau de contrôle : VERITAS
Coordonnateur SPS : VIGEIS 40
Lot n° 1 : Désamiantage : AMIANTE INGÉNIERIE
Lot n° 2 : Démolition - Gros œuvre : BERNADET
Lot n° 3 : Charpente bois - Couverture tuile - Bardage zinguerie : BARRÈRE
Lot n° 4 : Métallerie – Serrurerie : SOE
Lot n° 5 : Étanchéité : DEVISME
Lot n° 6 : Menuiseries extérieures - Fermetures : ALSTOR
Lot n° 7 : Menuiseries intérieures bois : GUICHOT
Lot n° 8 : Plâtrerie : BUBOLA
Lot n° 9 : Faux-plafonds : BUBOLA
Lot n° 10 : Revêtements de sols durs – Faïence : LESCA
Lot n° 11 : Revêtements de sols souples : PAU SOLS SOUPLES
Lot n° 12 : Peinture : PAU PEINTURE
Lot n° 13 : Électricité courants forts / courants faibles : INEO
Lot n° 14 : Chauffage - Ventilation - Plomberie – Sanitaire : BOBION et JOANIN
Lot n° 15 : Élévateur PMR : IUMANA
Lot n° 16 : VRD : BAPTISTAN
Lot n° 17 : Espaces verts : L'AMI des Jardins
Lot n° 18 : Signalétique : RJ2D
Lot n° 19 : Installation de locaux provisoires (bâtiments modulaires) : COUGNAUD

Dossier de presse

L'action du Département sur le territoire

Les dispositifs mis en œuvre par le Département concernent l'établissement, les familles et les jeunes :

COLLÈGE

Dotation globale de fonctionnement (2022) : 73 173 €

Co-financement (2022) des investissements réalisés par l'établissement : 5 525 €

AIDES AUX FAMILLES

- › Bourses départementales (collège Val d'Adour) : en moyenne 60 €/an, pour un montant total de 5 800 €
- › Loisirs et vacances (données cantonales – moyenne annuelle) :
 - Aide aux familles pour la fréquentation des accueils de loisirs : environ 16 000 journées aidées soit 14 800 €
 - Bons-vacances : en moyenne 110 demandes, pour un soutien total de 35 800 €

SOUTIEN AU SPORT – SCOLAIRE ET CLUBS

- › aide au District Chalosse-Tursan (8 300 € en 2021-2022) concernant notamment l'association sportive du collège Val d'Adour.
- › 28 chèques-sport en 2021-2022 pour les jeunes domiciliés à Grenade-sur-l'Adour
- › aides aux écoles de sport (2021-2022) :
 - 3 600 € pour les clubs de Grenade-sur-l'Adour
 - 46 000 € pour l'ensemble des clubs du canton

ÉQUIPEMENT SPORTIF

En 2022, le Département a alloué à la commune une aide de près de 198 000 € pour la réhabilitation de la toiture du gymnase du Pin Franc.

ÉCOLES

2018 : Le Vignau - aide de 1 312 € pour la sécurisation de l'école

2019 : Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour – aides de plus de 19 000 € pour divers travaux

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE AU TITRE D'UN ENGAGEMENT CITOYEN

78 soutiens sur la période 2019-2022 soit un total de 34 800 €



Dossier de presse

Investir dans les bâtiments pour de meilleures conditions d'accueil et d'enseignement



En 2020, Le Département des Landes a dépensé 85 €/habitant, contre 70 € en moyenne au niveau national.

Source : direction générale des collectivités locales, novembre 2021

Depuis 2004, les effectifs des collèges publics landais ont augmenté de **+ 2 812 élèves, soit 19 %**.

Ainsi, ce sont 17 500 élèves qui étaient scolarisés en 2021-2022 dans les 39 collèges publics landais.

Afin d'anticiper cette situation, le Département a construit 7 collèges : à Linxe et Labenne (2004), Biscarrosse (2009), Saint-Paul-lès-Dax (2011), Saint-Geours-de-Maremne (2012), Labrit (2015) et Angresse (2020).

Conformément aux projections de l'INSEE, la progression globale des effectifs devrait en principe s'interrompre à compter de la rentrée de septembre 2022, marquant le début d'une progressive décroissance du nombre d'élèves dans les collèges publics landais.

Ainsi, les dernières prévisions communiquées par la DSDEN (février 2022) laissent entrevoir un léger recul du nombre global de collégiens (17 462 élèves soit -16 par rapport à l'année scolaire 2020-2021).

Il s'agit toutefois d'être prudent en raison de l'aléa migratoire notamment, qui reste fort en particulier à l'ouest du département.

Véritable outil de planification pluriannuelle et volet majeur du projet éducatif départemental, le Programme prévisionnel d'investissement (PPI) définit notamment la localisation des établissements, leur capacité d'accueil, leur secteur de recrutement et le mode d'hébergement des élèves.

Au titre du PPI 2015-2020, outre l'ouverture du collège d'Angresse en septembre 2020, d'importantes restructurations ont été réalisées (ex : Saint-Sever, Villeneuve-de-Marsan).

Ce programme étant arrivé à terme et conformément à l'article L. 213-1 du Code de l'Éducation, le Département a adopté son nouveau PPI pour la période 2021-2026, en reconduisant les principes généraux déclinés dans le précédent PPI, notamment :

- › des investissements s'inscrivant dans une organisation globale et cohérente à laquelle la communauté éducative est associée et tenant compte des effets directs sur l'organisation du transport scolaire et de la sectorisation,

Dossier de presse

- › un engagement pour des constructions modernes, à taille humaine (450 élèves) et évolutives (facilement extensible à 600) et respectueuses de l'environnement alliant rationalité, simplicité et convivialité (avec une organisation répondant aux impératifs de la pédagogie, un regroupement des espaces par fonction tout en tenant compte de la polyvalence de certains locaux) tout en veillant à la maîtrise budgétaire des opérations,
- › une programmation annuelle des travaux de maintenance ayant pour objet une mise en conformité des bâtis par rapport aux nouvelles normes (hygiène, sécurité...) et la pérennité du patrimoine départemental.

Pour le PPI « collèges » 2021-2026, **une dépense sur 6 ans de 100 M€ est prévue**, répartie selon plusieurs grands programmes :

- › hygiène et sécurité : 4,49 M€
- › maintenance et entretien : 21,60 M€
- › grands travaux avec des opérations d'envergure : près de 65 M€ dont la restructuration partielle des collèges de Capbreton, Grenade-sur-l'Adour, Peyrehorade, Saint-Pierre-du-Mont, Gabarret (Internat d'excellence)
- › reconstruction intégrale du collège de Saint-Vincent-de-Tyrosse
- › développement durable : 8,12 M€ (notamment chaudière bois).

Le nouveau PPI est d'ores et déjà mis en œuvre, avec des opérations engagées ou réalisées depuis septembre 2021 :

- › Restructuration extension de la ½ pension du collège Marie-Curie de Rion-des-Landes : 2 M€
- › Restructuration de la ½ pension du collège Léon-des-Landes à Dax : 1,99 M€
- › Remplacement des chaudières bois des collèges Jean-Rostand (Mont-de-Marsan) et Lubet-Barbon (Saint-Pierre-du-Mont) : 0,59 M€
- › Restructuration et extension du collège Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont : 6 M€
- › Rafraîchissement de l'internat de Gabarret dans le cadre des internats d'excellence : 0,6 M€
- › Restructuration et extension de la cité scolaire de Parentis-en-Born (piloté par la Région) : participation du Département de 1,98 M€
- › Restructuration et extension du collège de Saint-Martin-de-Seignanx : 5 M€

Transition énergétique

Sont en projet ou en cours :

- › Le remplacement des chaudières bois des collèges Jean-Rostand à Tartas, Jean-Mermoz à Biscarrosse et Jean-Moulin à Saint-Paul-lès-Dax : 0,87 M€
- › Le remplacement des chaudières fioul des collèges Jules-Ferry de Gabarret et Jacques-Prévert à Mimizan : 2 M€
- › La rénovation énergétique de l'enveloppe des bâtiments extatnat des collèges : Jean-Moulin à Saint-Paul-lès-Dax, Rosa-Parks de Pouillon, Jules-Ferry à Gabarret : 2,8 M€
- › Le lancement des diagnostics et des études dans le cadre du décret tertiaire

Projets en cours d'étude

- › Concours d'architecture pour la construction d'un collège et d'un gymnase à Saint-Vincent-de-Tyrosse : 18 M€
- › Concours d'architecture pour l'extension/restructuration du collège de Tartas : 8 M€
- › Concours d'architecture pour l'extension/restructuration partielle du collège de Capbreton : 8 M€

Dossier de presse

Un engagement renforcé sur le numérique éducatif dans les collèges publics

L'opération «un collégien, un ordinateur portable» reconduite pour la 22^e année

Tous les élèves de 4^e et 3^e des 39 collèges publics landais sont concernés. Les collégiens de 5^e de 13 établissements bénéficient également de l'opération, ainsi que les élèves de 6^e des collèges de Soustons et de Capbreton.



Lors de l'année scolaire 2021-2022, près de 22 500 matériels informatiques, d'équipements réseaux et de visualisation collective, dont 11 800 (ordinateurs ou tablettes) pour les élèves et les enseignants, mais également des logiciels, ressources et services numériques ont été affectés.

À l'occasion du Budget Primitif 2022, l'Assemblée départementale a décidé de reconduire l'opération «un collégien, un ordinateur portable» : elle réaffirme ainsi son engagement historique et exceptionnel, venant consolider l'objectif d'un égal accès des élèves au numérique éducatif, avec les orientations suivantes :

- › un positionnement nouveau du Département, en complément et appui des missions incombant à l'Etat, et en lien avec les partenaires associatifs, sur l'objectif d'une **éducation aux médias et à l'information**. Cet accompagnement devrait contribuer à la formation de «cybercitoiens» actifs, éclairés et responsables.
- › une organisation améliorée, prenant en compte le risque accru en termes de cyber sécurité des établissements de l'Éducation Nationale : 23 personnels départementaux AFTIC (animateurs formateurs techniciens informatiques en collège) ; leur formation, au sein du service du Numérique éducatif, a débuté fin août en vue de leur intervention) ont été affectés par zone géographique dans les établissements.

Une opération plébiscitée par la communauté éducative

L'étude réalisée par le Cabinet ASDO, présentée à la Commission Intérieure Education, Jeunesse et Sports et en septembre 2019 auprès des chefs d'établissement des collèges publics, a notamment fait apparaître que l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, personnels de direction, élèves et parents) était très attaché à l'opération. L'étude identifie une très nette augmentation (+ 17 points) de fréquence d'utilisation des matériels en cours, ceci par rapport à la précédente enquête (2009).

Dans le contexte de la COVID-19, associations, parents, Éducation Nationale et enseignants ont fait part de leur « chance » de bénéficier d'EIM (Équipements informatiques mobiles : ordinateur portable ou tablette) du Département et des services et logiciels liés. Le fait que 61,7 % des élèves et 98,9 % des enseignants des collèges publics disposaient d'un matériel homogène qu'ils manipulaient déjà quotidiennement a été utile et bénéfique pendant le confinement.

Même si l'on constate encore (selon les matières, et selon les collèges) des irrégularités d'utilisation et des pratiques différentes, l'équipement individuel permet des innovations pédagogiques importantes. Aussi, les pratiques se sont densifiées et la communauté éducative n'envisage pas un « retour en arrière ».

Après le confinement de 2020, le Conseil départemental a demandé un complément d'étude sur les pratiques pendant les périodes de continuité pédagogique à la maison : les équipements et les ressources logicielles mis à disposition par la collectivité ont très largement facilité cette continuité pédagogique, étant précisé que la réalité des pratiques et usages repose avant tout sur l'engagement des enseignants et des dynamiques d'établissements.

Dossier de presse

Un projet éducatif global ambitieux : éducation et sport, action sociale, culture et environnement

Restauration scolaire : plus de qualité et de produits locaux

L'objectif d'une **restauration scolaire de qualité et accessible à tous** se poursuit :

- › Perfectionnement, dans l'ensemble des collèges, de l'utilisation de l'outil informatique Webgerest, qui intègre notamment les fonctions liées au suivi de la Loi Egalim ;
- › Poursuite de l'accompagnement des collèges par l'unité Restauration du Département : recours aux produits locaux, optimisation de l'organisation des services de restauration ;
- › Renforcement des formations et ateliers culinaires à destination des agents intervenant en restauration, instauration de réunions trimestrielles par zone pour favoriser l'échange et la transversalité entre Responsables de production ;
- › Reconduction de l'appel à projets restauration « Collèges XL » plaçant les élèves au cœur d'approches collectives et citoyennes liées aux enjeux de qualité, d'accessibilité, de développement durable et d'appropriation des messages, de santé publique ;
- › Animation et prospection autour de la plateforme d'approvisionnement Agrilocal40 ;
- › Labellisation « Ecocert en cuisine » (5 collèges déjà labellisés ; 3^e promotion en septembre 2022 avec les collèges de Géaune et N. Mandela à Biscarrosse ; préparation de la 4^e promotion en janvier 2023) ;
- › Réflexion poursuivie pour la création de groupements de commandes.



« L'ÉCO-TRIBU, MON COLLÈGE PASSE AU VERT »

Le Plan de prévention et de gestion des déchets « L'Éco-Tribu, mon collège passe au vert » comporte notamment un important volet sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Mis en œuvre depuis 2016, il a montré toute son efficacité dans les 20 établissements engagés dans la démarche.

Cinq collèges supplémentaires vont bénéficier au titre de l'année scolaire 2022/2023 de l'accompagnement du Département : Jean-Mermoz à Biscarrosse, Marie-Curie à Rion-des-Landes, Pierre-de-Castelnau à Géaune, Gisèle-Halimi à Labenne et Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont.

De nouvelles actions

En complément, le Département a souhaité y intégrer deux thématiques liées d'une part aux objectifs portés par le Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! » et d'autre part à la stratégie départementale de la transition énergétique des Landes :

- › la consommation d'eau et son potentiel de réduction qui présente plusieurs intérêts (économique, écologique et social) ;
- › la sobriété énergétique liée aux obligations de l'Éco-Décret tertiaire (issus de la loi ELAN portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique précisée par le décret du 23 juillet 2019 et l'arrêté du 10 avril 2020) sur le volet « usages ».

La démarche comprendra trois étapes :

- › la réalisation d'un état des lieux « zéro » de la consommation d'eau et d'énergie ;
- › la formulation de propositions d'actions/d'éco-gestes/de sensibilisation (information, usages, comportements) à destination des différents publics (enseignants, agents administratifs et techniques, élèves...) ;
- › le choix des actions par les établissements, leur accompagnement dans la mise en œuvre, l'évaluation et le suivi de ces actions.

Dossier de presse

LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES PROLONGÉE POUR 3 ANS

Dans les Landes, territoire essentiellement rural, les caractéristiques du transport scolaire (maillage territorial, gratuité) font **partie intégrante du Projet éducatif global du Conseil départemental**, et sont pour partie liées à sa compétence relative aux secteurs de collèges, qu'il définit en concertation avec l'Education Nationale et la communauté éducative. Plus de 23 000 élèves empruntent les transports scolaires gérés depuis 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine. Celle-ci ayant instauré une tarification en 2019, le Conseil départemental a choisi de prendre en charge le coût de la gratuité (abonnement au transport régional) pour les élèves ayant droit au transport scolaire (en vertu du règlement régional de transport scolaire).

Ceci représente une économie moyenne de l'ordre de 90 € par élève ; un budget de près de 2 M€/an (somme aujourd'hui payée à la Région) pour le Département.

Conformément à ses engagements et alors qu'à la rentrée de septembre 2022 de nombreux circuits ne seront plus organisés par la Région mais par les intercommunalités compétentes, **le Département reconduit son effort financier pour 3 années scolaires supplémentaires, permettant ainsi le maintien de la gratuité des transports scolaires**.

Les grandes règles d'intervention (ex : celle relative aux 3 kms) du Département sont maintenues.

Les conventions avec la Région, la Communauté de communes MACS, les agglomérations de Mont-de-Marsan et de Dax, le syndicat des mobilités Pays basque-Adour ont été élaborées. L'aide aux usagers, qui est versée à la Région et aux intercommunalités, permet ainsi le maintien de la gratuité pour les ayants-droits landais,



Sport scolaire

Au-delà de ses compétences obligatoires et au titre de son projet éducatif global, **le Département est partenaire du sport scolaire**, en particulier de l'USEP, l'UNSS, les associations sportives des collèges et lycées.

Il apporte son soutien à la manifestation bisannuelle « Journée départementale du sport au collège ». Compte tenu de son succès en 2021, celle-ci sera reconduite cette année, mercredi 21 septembre à Soustons.

NOUVEAUTÉ : UNE PLATEFORME INTERNET POUR LES STAGES DE 3^e



Le Département a décidé d'accompagner les démarches d'éducation à la coopération et l'entreprenariat solidaire. Dans le prolongement d'actions de sensibilisation, une plateforme numérique « ESS » (Économie sociale et solidaire) est mise en place, pour la réalisation des stages de 3^e. Cet outil a pour objectif de faciliter la prise de contact des collégiens souhaitant découvrir l'ESS et réaliser leur stage dans une structure relevant de ce domaine.

Sur monstagedetroisieme.landes.fr, les collégiens peuvent consulter facilement les organisations landaises acceptant des stagiaires et proposer leurs candidatures.

Ils vont y trouver également des conseils pour réussir leurs candidatures et décrocher le stage qui leur convient ainsi qu'une aide pour leurs rapports de stage et leurs soutenances.

Après une expérimentation réalisée fin 2021 dans 3 collèges publics landais, un déploiement plus large sera réalisé à compter de la rentrée scolaire.

Dossier de presse

La culture et l'environnement au cœur du projet éducatif

Portées par des services du Département (techniciens naturalistes, technicien en prévention des déchets, Archives départementales, Musée départemental de la faïence et des arts de la table, Médiathèque départementale...) ou des partenaires, les actions sont nombreuses dans le domaine du spectacle vivant, du patrimoine, de la protection de l'environnement ou de la découverte de la nature, de l'éducation citoyenne.

DISPOSITIF ORCHESTRE – COLLÈGE DE GABARRET

Depuis 2018, le Département et l'Éducation Nationale ont conclu un contrat d'objectifs avec le collège Jules-Ferry de Gabarret pour renforcer l'attractivité de l'établissement. Dans ce cadre, le Département et le Conservatoire des Landes ont développé un dispositif d'éducation artistique et culturelle au sein du collège sur le principe d'un « Orchestre à l'école ». Ce dispositif permet à tous les collégiens de s'investir dans une pratique instrumentale avec les intervenants du Conservatoire et de constituer un ensemble de cuivres et de percussions.



CULTURE EN HERBE

4 nouveaux collèges ont été retenus pour cette 10^e saison :

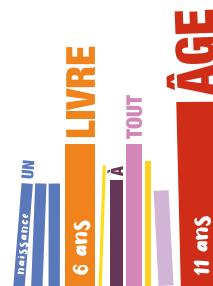
- › Nelson-Mandela à Biscarrosse,
- › René-Soubaigné à Mugron,
- › Rosa-Parks à Pouillon,
- › Gisèle-Halimi à Labenne.



UN LIVRE À TOUT ÂGE

Portée par la Médiathèque Départementale, l'opération « Un livre à tout âge » vise à donner aux jeunes landais un livre à chaque étape clé de leur vie : à la naissance, durant l'année de CP, puis un chèque lire pour découvrir les librairies indépendantes landaises en toute autonomie, lors de l'entrée au collège.

Dans le cadre de la 2^e édition, 106 chèques lire ont été distribués aux enfants de 6^e du Collège Val d'Adour de Grenade-sur-l'Adour. Au total, ce sont près de 5 000 chèques qui ont été distribués aux collégiens landais.



Dossier de presse

COLLÉGIENS-CITOYENS

Encadrés par les Francas des Landes, les jeunes travaillent chaque année sur une thématique spécifique, choisie pour les ouvrir sur les problématiques de notre société, les « outiller » pour y répondre et pourquoi pas, s'engager.

Après l'égalité « filles/garçons », « Imaginer le monde de demain » et « la liberté d'expression », les collégiens seront invités, durant l'année scolaire 2022-2023, à échanger, partager et porter leurs réflexions et propositions sur la lutte contre les discriminations.

Le Département et les Francas ont déposé leur candidature afin que « Collégiens-citoyens » soit retenu dans le cadre de l'appel à projets national « Web radio, un parrain », et réaffirmer ainsi la dynamique concernant l'éducation aux médias et à l'information.

« LES CAHIERS DE L'ADOUR »

Depuis 2015, des appels à projets sont proposés aux collégiens du département sur des thématiques nature, leur permettant de créer une œuvre collective sur un sujet mêlant création artistique et biodiversité. Chaque classe engagée sur ces projets pédagogiques animés et financés par le Département, bénéficie d'animations spécifiques, sur sites et en salle, accompagnées par les intervenants culturels (conteur, auteur, illustrateur...), les naturalistes du Département et des partenaires du réseau Nature 40.



Les 3 premières années, 15 classes ont travaillé sur le thème des lagunes. Des recueils de contes ont été publiés.

Les 3 années suivantes, 21 classes ont travaillé sur la thématique des grues cendrées. Les carnets de voyages d'une grue cendrée en migration ont été rédigés et édités.

Depuis 2021, l'Adour mobilise les collégiens. 5 collèges se sont engagés dans l'écriture de contes. Le tome 1, *Les mystérieuses origines*, est paru cette année.

Un nouvel appel à projets pour le tome 2 est en cours de finalisation pour l'année scolaire 2022/2023.

Accès aux loisirs et aux vacances, en concertation avec les collectivités et les associations d'éducation populaire

Pour assurer aux jeunes landais une éducation de qualité, le Département des Landes facilite l'accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs et accompagne les acteurs des politiques éducatives territoriales :

- › subventions de fonctionnement (0,55 M€) aux associations éducatives et socio-éducatives qui contribuent à la cohésion sociale et à l'animation des territoires ; conclusion de conventions triennales d'objectifs avec les 3 principaux partenaires (Ligue de l'enseignement, PEP40 et Francas des Landes) pour l'animation de leur réseau départemental et le déploiement de leur projet d'éducation populaire sur des domaines d'actions pluriels. Le dispositif des « bons-vacances » et le travail réalisé sous l'égide de la Jeunesse au Plein Air (JPA) sont des leviers majeurs pour l'accès des familles aux séjours éducatifs ;
- › prise en compte des différents temps éducatifs de l'enfant dans le cadre de la convention « groupe d'appui départemental à l'éducation partagée » (avec notamment des formations partagées organisées par Canopé) et en soutenant les collectivités désireuses d'évaluer leurs projets éducatifs.



Dossier de presse

Soutien au 1^{er} degré (écoles)

En cohérence avec le soutien qu'il apporte aux familles par ses financements aux accueils de loisirs, et avec les dispositifs concourant au respect des rythmes de vie de l'enfant (mise à disposition d'outils, aide financière à l'évaluation-amélioration des Projets «éducatifs de territoire...»), le Département subventionne les travaux menés par les communes et leurs groupements au bénéfice de leurs écoles : création, extension, et programme d'aide spécifique pour les mesures « attentat-intrusion ».

Les subventions déjà allouées depuis 2017 par le Département pour la restructuration ou la réhabilitation des bâtiments scolaires du 1^{er} degré concernent 59 projets et s'élèvent à un montant total de plus de 3,32 M€.

Afin de concrétiser l'objectif d'une école inclusive, des dispositifs spécifiques permettent par ailleurs de soutenir l'activité des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).

Enseignement supérieur et recherche

En complément de ses partenariats avec l'Institut du thermalisme et l'IUT, le Département soutient financièrement le dispositif PASS (Parcours spécifique « Accès Santé ») à Dax. Il a également conduit le projet de Halle technologique « Très Haut Débit » réalisée à l'IUT de Mont-de-Marsan.

Une collaboration nouvelle a été engagée avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, elle se concrétise sur le technopôle Agrolandes à Haut-Mauco avec la création d'une Chaire bois et la réalisation d'un bâtiment, « Xylomat 2 », sous maîtrise d'ouvrage départementale. Retenu dans le Contrat de Plan État Région 2021-2027, ce nouvel équipement, dont la livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2024, permettra de valoriser les ressources forestières locales en développant une recherche en lien direct avec le tissu industriel landais.

Propriétaire du site de l'INSPE de Mont-de-Marsan et apportant un soutien financier à cet établissement, le Département est partenaire du Campus connecté ouvert sur ce site depuis 2020, ainsi que de l'Université Populaire des Landes, qui propose notamment la capacité en droit.



Dossier de presse

Pack XL Jeunes

Le Pack XL Jeunes, c'est un ensemble d'aides destinées aux jeunes. Trois d'entre elles sont accessibles sous réserve d'un engagement citoyen (service civique, ATEC, service volontaire européen, etc.) :

- le permis de conduire (jusqu'à 450 €). Près de 700 dossiers financés chaque année par le Département, correspondant à près de 25 000 heures/an de bénévolat ; les demandes se réalisent exclusivement en ligne sur le site du Département.
- le BAFA, brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (200 €) ;
- le BNSSA, brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (200 €).

Une aide à la mutuelle étudiante jusqu'à 100 € pour les étudiants boursiers. Afin de mieux promouvoir ce dispositif, et de favoriser des offres (garantie complémentaire de 1^{er} niveau) permettant une couverture gratuite (pour les étudiants boursiers), des partenariats ont été conclus avec plusieurs opérateurs.

Un chèque-sport de 50 € (plus 25 € pour une seconde licence) pour les élèves de 6^e afin de faciliter leur inscription dans un club sportif. Près de 1 200 aides sont allouées chaque année depuis la création de ce dispositif.



mesdemarchesenligne.fr

Les demandes par l'obtention de bourses départementales et de matériel informatique (opération « un collégien, un ordinateur portable ») se réalisent en ligne. Des tutoriels vidéo sont accessibles sur la plateforme pour aider les usagers.

Accompagnement éducatif et social en milieu scolaire

→ Expérimentation de lutte contre la précarité menstruelle

Le Département (équipes de PMI notamment) participe avec l'Etat, l'Éducation Nationale et l'association Nouveaux cycles à une expérimentation sur la lutte contre la précarité menstruelle. Celle-ci entre dans sa deuxième année pour la période 2022-2023.

Il s'agit de sensibiliser les élèves de 6^e et de 4^e ainsi que la communauté éducative sur la question des règles et sur les difficultés que rencontrent les élèves ne parvenant pas à se fournir des protections périodiques notamment pour des raisons de pauvreté (absentéisme, stéréotypes, santé gynécologique, vie affective, etc.).

Lors de la première année d'expérimentation, ce sont près de 200 interventions qui ont eu lieu auprès des élèves de six collèges volontaires (Félix-Arnaudin à Labouheyre, Jean-Moulin à Saint-Paul-lès-Dax, Jean-Marie Lonné à Hagetmau, Jules-Ferry à Gabarret et Henri-Emmanuelli à Labrit).

Le Département cofinance cette expérimentation par l'achat de protections périodiques durables, l'achat et la livraison de distributeurs dans les collèges et le financement d'une partie des interventions pour un total de près de 15 000 € en 2022.

Dossier de presse

→ Sensibilisation des collégiens à la vie sexuelle et affective

L'équipe pluridisciplinaire du Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) se met à disposition de chaque collège landais pour animer des séances collectives d'information concernant tous les thèmes en lien avec la vie sexuelle et affective : la sexualité, la contraception, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, l'estime de soi et le respect de l'autre.

En 2021, environ 1 600 collégiens ont reçu des informations lors d'une session collective sur le thème de la vie affective et sexuelle.

Par ailleurs, les CPEF proposent des consultations à destination des mineurs ; pour plus de 60% d'entre eux, le motif premier de consultation est la contraception.



COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

En lien avec ses compétences « Aide sociale à l'enfance » et « Sport », le Département des Landes soutient les activités de l'association et lui attribue 2 000 €/an, au titre du fonctionnement et 10 000 € par an pour ses interventions auprès des collégiens.

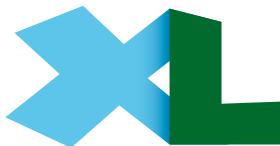
Pendant l'année scolaire 2020-2021, Colosse aux pieds d'argile est intervenu dans 15 collèges, 78 classes et a sensibilisé 1 850 élèves aux risques de violences sexuelles, au harcèlement et aux bonnes pratiques sur les réseaux sociaux. L'opération a été reconduite en 2021-2022 et des échanges sont en cours pour 2022-2023.



→ Protection de l'enfance : collaboration entre le Département et l'Éducation Nationale

La cellule de Recueil des informations préoccupantes du Département a rédigé, en lien avec l'Éducation Nationale, un protocole d'accord sur le circuit et les méthodes de signalement d'enfants en danger ou en risque de danger.

Des rencontres sont organisées entre les responsables de cette cellule et la conseillère technique du Service social auprès du DASEN afin d'échanger sur les pratiques.

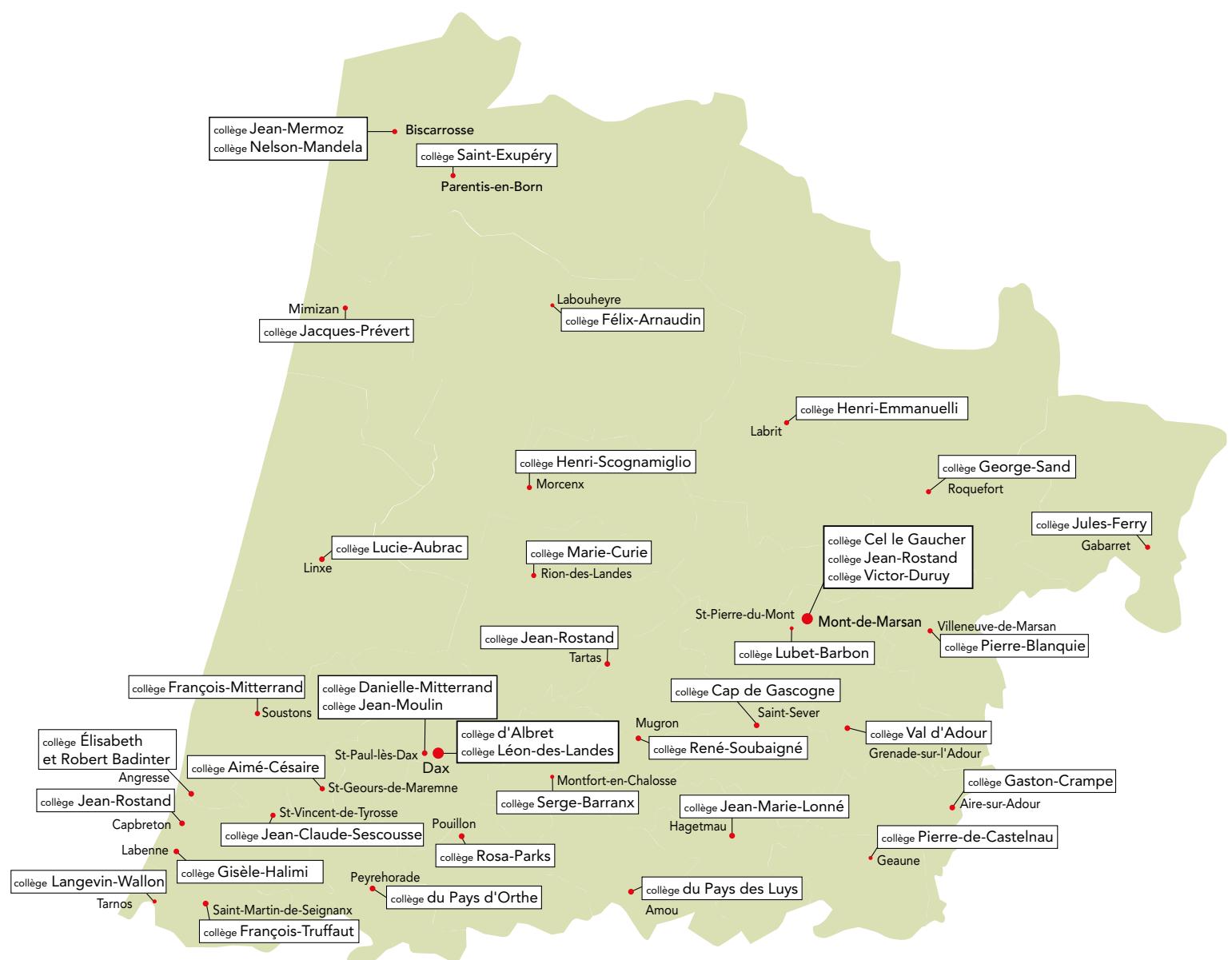


Département
des Landes

RENTRÉE
SCOLAIRE
2022 - 2023

Dossier de presse

Les 39 collèges publics landais



dossier de presse

Contact Presse :
Mathilde Charon-Burnel
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél. : presse@landes.fr

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr